



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015

*Le compte rendu intégral peut être consulté en Mairie (panneau d'affichage)*

### **Finances communales**

#### Comptes administratifs et comptes de gestion 2014 – Affectation des résultats de fonctionnement

- vote et arrêt des comptes administratifs 2014, identiques aux comptes de gestion du Receveur,
- affectation des résultats de fonctionnement 2014, dont la totalité de l'excédent de fonctionnement du budget principal 2014 de 413 630 € pour réalisation des travaux d'investissement 2015.

#### Vote des Budgets 2015

- *Contributions directes* : maintien des taux des trois taxes (taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti).
- *Subventions* : vote de la subvention à l'école privée dans le cadre du contrat d'association, des subventions 2015 aux associations et dans le domaine scolaire, de la dotation au comité de jumelage et d'une aide de 3 400 € pour un deuxième créneau d'ouverture à l'espace jeux Bout'Chou (année 2015/2016).
- *Prise en charge* du déplacement de trois élus à Llanfairfechan dans le cadre du jumelage (207 € par personne).
- *Transfert* à Montfort Communauté (compétence petite enfance) de la charge de la participation communale à la halte-garderie parentale de Bédée, évaluée à 5 000 €, montant qui viendra en déduction de l'attribution de compensation versée par la Communauté à la Commune.
- *Création d'une autorisation de programme* "aménagement place de l'église" avec crédits de paiement répartis sur deux exercices 2015 et 2016.

#### *Budget principal Commune*

Fonctionnement : recettes de l'exercice 2 463 700 € ; dépenses réelles 2 269 700 € incluant les nouveaux besoins des services plus le virement prévisionnel à la section d'investissement de 139 000 € et 55 000 € de dotations aux amortissements.

#### Investissement :

Dépenses : remboursement du capital des emprunts, investissements de voirie, travaux sur bâtiments, acquisitions, ... d'un montant de 1 636 700 €, financées par les recettes de l'exercice : FCTVA, Taxe d'aménagement, subventions d'équipement, excédent de fonctionnement 2014 capitalisé de 413 630 €, virement prévisionnel 2015 de la section de fonctionnement de 139 000 €.

*Budget assainissement collectif* : recettes et dépenses de fonctionnement : 221 000 €, d'investissement : 513 489 €.

*Budget assainissement non collectif* : recettes et dépenses de fonctionnement : 24 500 €.

### **Adjoints**

Création d'un poste supplémentaire d'adjoint, élection de Mme Anne-Sophie Patru 6ème adjoint, avec indemnité de fonction identique à celle du 2ème au 5ème adjoint, en remplacement de l'indemnité de conseillère déléguée.

## **Acquisitions-cessions**

- acquisition par la commune de la maison du 3 rue de Clayes au prix de 70 000 € en vue d'une déconstruction pour la réalisation de l'aménagement de la place de l'Église,
- cession à titre gratuit par l'Association Immobilière de Rennes à la commune de 219 m<sup>2</sup> rue de l'Orme, la commune réalisera l'aménagement d'un parking public qui facilitera la circulation et la sécurité rue de l'Orme au droit de l'école St Melaine,
- renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la vente d'un appartement allée du Verger.

## **Rythmes scolaires – horaires à la rentrée de septembre 2015 au groupe scolaire Le Petit Prince**

Avis favorable pour une modification d'horaires comme suit : pause méridienne de 2 h, fin de la classe le soir : L 16h, Ma, J et V 15h30. La décision sera prise par l'Éducation Nationale.

## **Personnel communal :**

- détermination des grades de recrutement pour les emplois créés le 19 janvier dernier : "attaché" pour le DGS (01/06/2015) et "adjoint administratif 1ère classe" pour l'assistant gestion RH et comptable,
- contrat de non titulaire de 18 h/semaine pour la fin de l'année scolaire pour un agent intervenant actuellement au service périscolaire par l'intermédiaire d'Eureka.

## **Aménagement et travaux**

- avenants aux marchés de travaux d'extension du groupe scolaire (électricité et plomberie) pour 1 538 € HT
- convention de mise à disposition gratuite (10 ans) d'un abri-voyageurs rue de Bédée (arrêt transport scolaire) par la société Affiouest, en contrepartie d'exploitation de 4 supports à des fins publicitaires.